



NR CONSEIL

Diagnostic individuel

Modalités

- > 4 heures par candidat évalué.
- > Transmission de la synthèse d'évaluation au candidat : à l'oral, à la fin des 4 heures d'évaluation.
- > Transmission de la synthèse d'évaluation à l'entreprise : un retour oral est donné au client immédiatement à la fin de l'évaluation ; la restitution écrite à lieu, au plus tard, 3 jours après l'évaluation proprement dite.

Objectifs

- > **Évaluer** l'adéquation du profil d'un individu par rapport à un poste donné, en termes d'aptitudes, de personnalité et de motivations.
- > **Objectiver la prise de décision** de l'entreprise dans un recrutement ou une mobilité interne.

Méthodologie

- > **Analyse du besoin** Identifier les objectifs personnels et professionnels du salarié (formation, mobilité...).
- > **Evaluation**
 - . Analyser les aptitudes, la personnalité, la motivation et le potentiel d'évolution du candidat par rapport au poste à pourvoir.
 - . Evaluer l'écart entre le profil individuel du candidat et le profil requis sur le poste.
- > **Restitution des résultats**
 - . Transmission à l'entreprise d'une synthèse d'évaluation écrite, par candidat évalué, reprenant ses aptitudes, sa personnalité, ses motivations, ses atouts et ses points de vigilance au regard du poste envisagé. En conclusion, un avis du consultant pour cette prise de poste peut être donné (sur demande de l'entreprise).
 - . Débriefing oral pour le candidat évalué : le consultant réalise auprès du candidat un retour complet des résultats de son évaluation.

Moyens

- Entretien individuel
- Tests psychotechniques
- Test de personnalité
- Mise en situation